

ASSEMBLEE NATIONALE

Quatrième législature



BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

**DISCOURS DE CLOTURE DE LA PREMIERE SESSION
PARLEMENTAIRE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2010
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ROCH MARC
CHRISTIAN KABORE, PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
NATIONALE**

Ouagadougou, le 31 mai 2010

**Excellence, Monsieur le Premier ministre,
Chef du gouvernement**

Monsieur le Président du Conseil constitutionnel

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institution

**Mesdames et Messieurs les membres
du gouvernement**

**Excellences, Mesdames et Messieurs
les Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique
et consulaire**

**Mesdames et Messieurs les Représentants
des Organisations internationales et interafricaines**

Honorables députés

Distinguées personnalités

Mesdames et Messieurs

La session des lois s'achève alors que les pluies bienfaisantes de ces dernières semaines semblent avoir vaincu la canicule par endroit, tout en annonçant une saison hivernale précoce.

En félicitant les députés pour le travail remarquable qu'ils ont abattu durant cette session à l'agenda chargé, je voudrais aussi adresser mes remerciements au Premier ministre et à l'ensemble du gouvernement pour leur disponibilité et tous les soins mis pour faciliter la bonne tenue des travaux parlementaires.

Pour la première fois sous la IV^{ème} République, toutes législatures confondues, il a plu au Premier ministre, de répondre personnellement à une question orale, inaugurant ainsi une nouvelle ère dans la consolidation de la courtoisie républicaine à laquelle il est attachée et pour le renforcement de la souveraineté du parlement.

C'était le 23 avril 2010, ici même devant vous. Permettez-moi donc, **Excellence Monsieur le Premier ministre**, de vous renouveler, au nom du Bureau de l'Assemblée nationale, de celui de l'ensemble des députés et à mon nom personnel, notre appréciation.

L'agenda était chargé et on note au total :

- 20 textes de loi adoptés dont trois propositions de résolution ;
- 21 questions au gouvernement examinées dont 4 questions d'actualité, une question écrite, 5 questions orales sans débat et 11 questions orales avec débat ;
- La séance consacrée au discours du Premier ministre sur la situation de la Nation ;

- Une séance solennelle consacrée devant les députés à l'adresse de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi ;
- L'élection du Bureau de l'Assemblée nationale et le renouvellement des commissions générales.

Au titre des projets et propositions de résolution, je ne voudrais rappeler que quelques-uns :

- le projet de loi portant protection et promotion des droits des personnes handicapées ;
- le projet de loi portant statut de la copropriété des immeubles bâtis au Burkina Faso ;
- la proposition de résolution portant modification du Règlement de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi portant lutte contre le tabac au Burkina Faso a été renvoyé à la Commission saisie au fond pour approfondir la réflexion et poursuivre les concertations notamment avec la société civile.

S'agissant de la séance d'information sur la peine de mort, elle a été ajournée en raison de la non disponibilité à la date prévue de Monsieur Robert BADINTER, principal intervenant du séminaire.

La journée d'information sur le Millénium Challenge Account, aura permis aux députés d'échanger avec les responsables de cet important projet destiné à améliorer et à renforcer les infrastructures de base du développement de notre pays.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Mesdames et Messieurs

Le 25 mars, le discours sur la situation de la Nation, prononcé devant la Représentation nationale par Son Excellence Monsieur le Premier ministre, Chef du gouvernement, conformément à l'article 109 de la Constitution, et organisé par la Conférence des Présidents, en vertu de l'article 57 du Règlement de l'Assemblée nationale, aura retenu l'attention des élus, du peuple burkinabè et de ses partenaires au développement.

Au sujet de l'organisation du déroulement de cette séance, je dois rappeler que c'est en accord avec tous les groupes parlementaires que nous avons décidé que les interventions se feront par groupe parlementaire et que la répartition du temps de parole se fera au prorata de la taille des groupes. C'est donc dire qu'il n'y a là aucune volonté de bâillonner ni de museler l'opposition ou qui que ce soit.

Au demeurant, chacun sait qu'en dehors de cette séance, durant toute la durée de la session, les députés ont la possibilité de poser des questions orales et écrites au Gouvernement sur n'importe quel sujet qui les préoccupent. Grâce à cette nouvelle méthode d'organisation, on note avec satisfaction l'amélioration de la qualité des questions et des réponses qui sont apportées. C'est dire que cette démarche, sauf remise en cause par les groupes politiques administrativement constitués, sera maintenue pour permettre un traitement en profondeur des questions posées lors de cette séance.

Je reste donc convaincu que c'est de cette façon que cet exercice républicain majeur pourrait gagner en crédibilité et en efficacité, dans l'intérêt de la Nation.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

En marge des travaux de la session, une mission de parlementaires maliens de 09 membres a séjourné auprès du Parlement burkinabé dans le cadre des activités de la Commission du Développement Economique et de l'Environnement (CODE), du 9 au 16 mai courant.

Cette mission qui répond à celle qu'avait effectuée à Bamako, du 7 au 14 février dernier une délégation de la CODE, fut une excellente occasion de poursuivre les échanges et la coopération parlementaire bilatérale malo-burkinabé.

Les séances plénières du vendredi 28 mai ont été consacrées à l'élection du Bureau de l'Assemblée nationale et au renouvellement des Commissions générales. Je note avec beaucoup de satisfaction la contribution exemplaire des groupes parlementaires à la bonne tenue de ces élections.

En réitérant mes félicitations aux membres du nouveau Bureau de l'Assemblée et des commissions générales, je tiens à saluer une fois encore les anciens membres pour le travail que nous avons mené ensemble.

C'est le lieu pour moi de rappeler qu'au nombre des points de satisfaction dans le cadre du bilan à mi-parcours du Plan Stratégique pour le Développement du Parlement (PSDP) 2004-2014, figure l'amélioration sensible de la qualité du travail des commissions générales. En peaufinant avec efficacité les textes soumis au Parlement, elles assurent par leurs missions et investigations, l'information de l'Assemblée nationale sur l'action du gouvernement, notamment à travers le contrôle dans les administrations, projets et programmes de développement.

C'est également durant cette période de la session que le Bureau de l'Assemblée a examiné et adopté les mesures d'application de la loi portant statut du chef de file de l'opposition politique au Burkina Faso. Incontestablement, c'est un plus pour notre démocratie.

Je lui souhaite beaucoup de réussite, car je suis convaincu que par essence l'organisation de l'opposition améliore les conditions de l'alternance dans notre pays, dans le respect de la Constitution et des autres règles du jeu démocratique.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Sur la scène parlementaire africaine et mondiale, l'action du Parlement s'est traduite entre autres par la participation des députés aux activités internationales dont certaines ont été organisées sur le sol national.

Ainsi, du 27 mars au 1^{er} avril 2010, j'ai conduit la délégation parlementaire burkinabé à Bangkok, en Thaïlande à la 122^{ème} Assemblée de l'Union Interparlementaire et réunions connexes, puis du 10 au

11 mai à Kinshasa, à la XVIII^{ème} Assemblée régionale Afrique de l'APF.

Du 24 mars au 1^{er} avril, en Espagne, une délégation parlementaire a pris part à la 20^{ème} session de l'Assemblée parlementaire paritaire, tout comme les députés membres de l'APF, de l'UPMOCI, du Parlement Panafricain, du Parlement de la CEDEAO et du CIP-UEMOA ont participé aux sessions et réunions statutaires desdites organisations.

Du 26 au 30 mars, le Parlement a pris une part active aux manifestations du 40^{ème} anniversaire de la Francophonie à Ouagadougou.

Il me plait de porter à votre connaissance, que du 22 au 26 mars, une mission parlementaire togolaise a séjourné dans notre pays, après une première visite en décembre dernier, pour s'informer sur le Plan Stratégique de Développement du Parlement (PSDP) et

sur la filière de formation des administrateurs parlementaires ouverte à l'ENAM en vue d'y inscrire des stagiaires.

Il en a été de même le 12 mai, pour une délégation de sénateurs gabonais forte de 4 membres, en séjour dans le cadre d'une mission d'information sur la décentralisation au Burkina Faso. Elle a été reçue ici à l'Assemblée nationale par leurs collègues députés de la CAGIDH à la demande du Président du Sénat gabonais.

En outre, dans le cadre des échanges avec l'Assemblée nationale du Cameroun, une mission des deux questeurs camerounais a séjourné du 9 au 14 mai auprès de la Questure et des services financiers pour des séances de travail. Cette mission qui s'inscrit dans le cadre de leur formation a été mise à profit pour

réaffirmer notre disponibilité à poursuivre et à élargir les domaines d'échanges et de coopération entre nos deux institutions parlementaires.

Ce dynamisme de l'activité diplomatique parlementaire se poursuivra juste après la clôture de la présente session avec deux événements majeurs.

D'abord, le 7 juin prochain à 15h 30, Son Excellence Monsieur Horst KÖHLER, Président de la République Fédérale d'Allemagne, en visite officielle au Burkina Faso, fera une adresse à la Représentation nationale.

Au regard de l'importance de la coopération germano-burkinabé, cette visite est une grande première et j'invite d'ores et déjà les députés à lui réserver un accueil chaleureux dans le temple de la démocratie burkinabé qu'est l'hémicycle.

Ensuite, du 16 au 17 juin également, l'Assemblée nationale accueillera ici à Ouagadougou, un séminaire sur le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité, organisé avec le soutien de l'Organisation intergouvernementale de la Francophonie (OIF).

Ce séminaire regroupera les députés burkinabé membres de la CAED, de la CAGIDH et de la COMFIB, leurs collègues du Bénin, de la France, du Ghana, du Mali, du Sénégal et du Togo, ainsi que des représentants des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso. Il offrira une excellente occasion pour les députés d'être outillés afin de mieux aborder les questions de sécurité et d'en contrôler les actions.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

Comme il fallait s'y attendre, l'approche de la présidentielle du 21 novembre prochain qui préoccupe déjà bon nombre d'état-major de parti politique a eu le mérite de faire sortir du bois, tous les tireurs embusqués de la scène politique nationale.

Parce que la démocratie rime avec transparence et respect de la loi, expression de la volonté générale, tout ce qui engage l'avenir de la Nation part du peuple souverain et revient à lui. Dois-je rappeler que le 2 juin 2011, soit dans 12 mois exactement, la Constitution de la IV^{ème} République soufflera ses vingt bougies.

Dans un tel contexte, l'appel du Président du Faso, lors de son message à la Nation du 10 décembre dernier, par lequel il invite « **l'ensemble des citoyens à approfondir les réflexions sur les réformes**

politiques indispensables à l'enracinement, dans notre société, des valeurs de démocratie et de citoyenneté responsable », vise à renforcer nos acquis tout en améliorant les règles et les pratiques du jeu démocratique.

Toutes les contributions répondant à cet appel, doivent donc concourir à consolider les espoirs placés en la IV^{ème} République, car celle-ci s'est engagée à donner au peuple burkinabé les ailes de la liberté et de la prospérité, dans la paix et l'unité nationale.

Il faut donc se garder d'engager une remise en cause complète des institutions, si nous ne voulons pas jeter le bébé avec l'eau du bain. C'est pourquoi, j'appelle tous les acteurs politiques et la société civile à faire preuve de responsabilité afin que nous ne soyons pas

nous même, la source de l'instabilité politique dans notre pays.

On notera pour s'en convaincre qu'ici comme partout ailleurs, chaque fois que l'instabilité politique a fait jour, elle installe la chienlit, selon le mot et l'avertissement du Général De Gaulle.

Recherchons donc ensemble, à travers les vertus actuelles de la stabilité politique et institutionnelle dont jouit le pays, les améliorations possibles pour continuer à construire dans la durée, afin que notre pays puisse avancer dans le cercle envié de ceux qui assurent et qui concrétisent avec beaucoup de satisfaction les aspirations légitimes de leurs populations au bien être, à la paix et à la justice.

Excellence, Monsieur le Premier ministre

Distinguées personnalités

Honorables députés

Mesdames et Messieurs

A l'instar des autres années, la clôture de la session des lois annonce le début des travaux champêtres. Depuis quelques semaines en effet, la multitude laborieuse du Burkina Faso a repris le chemin des champs et exploitations agricoles.

Mes premières pensées vont donc aux braves paysannes et paysans burkinabé qui, en dépit d'une pluviométrie capricieuse et des sols pauvres, assurent bon an mal an, l'essentiel des besoins alimentaires du plus grand nombre.

Je leur souhaite une généreuse saison pluvieuse, régulière et bien répartie dans le temps et sur toute l'étendue du territoire national. Je n'ignore pas que beaucoup d'entre vous, **chers collègues députés**, s'adonnent aussi à la production agricole. En vous adressant mes encouragements pour cette attitude responsable dont les effets induits sont considérables

dans les changements de comportement et l'amélioration des techniques et méthodes culturelles chez les paysans, je vous souhaite également une très bonne campagne agricole.

Tout en souhaitant d'excellentes vacances parlementaires à toutes et à tous, je déclare close la 1^{ère} session parlementaire ordinaire de l'année 2010 de l'Assemblée nationale.

Je vous remercie.